

Conseil de site - Espe REIMS

✚—Budget

En résumé : il y a un gros problème de déséquilibre budgétaire. Le budget 2016 n'a pas été voté au CA du 15/12/2016. Une nouvelle proposition avec équilibre doit être représenté fin janvier. Si les régulations ne sont pas satisfaisantes, il y a un risque de mise sous tutelle de la rectrice.

En détail :

Intervention de Mme Ranvier :. Depuis la fin 2014, le budget est en dents de scie. Il y a un gros décalage entre les dépenses et les recettes (problème de masse salariale surtout). Le budget n'avait pas été validé en décembre 2014. La 3e proposition de budget s'est faite en mars 2015. La solution de régulation a touché les postes ouverts au concours : de 80 ouverts on est passé à 40.

Cette année, il n'y a pas de DGF et les finances ne correspondent pas aux besoins réels de l'ESPE de cette année. Depuis juin, la sonnette d'alarme est tirée avec risque des paiements de salaire. Ils sont assurés jusqu'en décembre. Aujourd'hui, il n'y a toujours pas de notification DGF, ni de réponse aux notifications écrites des fiches projets qui ont déjà été soumises.

15/12/2015 : vote du budget au CA

Le rectificatif au 3e budget a été voté. La solution trouvée pour assurer la régulation est de prélever sur le fond de roulement pour ce qui est de la masse salariale. Cependant le fond de roulement n'est pas utilisé à ses fins : investissement et urgence (cf. Bug de la DRFIP empêchant le paiement des salaires). Même si c'est bancal, l'agent comptable a assuré que c'était bon si les administrateurs et la Rectrice validaient ce budget.

Budget 2016 : Refusé : 12 pour, 13 contre (vote secret) et report fin janvier. Il n'y a donc pas de budget (pour le moment l'ESPE travaille avec 80% du budget 2015).

Pour l'ESPE : c'est un budget extrêmement contraint et prudent. Les besoins sont estimés à 162 millions pour la masse salariale, campagne d'emploi comprise.

L'autofinancement apporte 400 000 euros.

Or, il n'est prévu que 159 millions dont 145 millions pour l'enveloppe masse salariale. Il manque 3 millions.

Les choix : pour la rectrice il faudrait arrêter la campagne d'emploi (les contractuels et vacataires ne sont pas concernés) et établir un plan de retour à l'équilibre (un comité de

pilotage réfléchi sur des solutions). Pour les administrateurs, prélever sur le fond de roulement est gênant.

Il est rappelé que l'université travaille déjà sur un retour à l'équilibre. Diverses solutions ont été envisagées (pistes de réflexion) :

- arrêter la mise à disposition gratuite des locaux
- travailler sur le coût de la formation.
- réfléchir sur la masse salariale : gestion des heures complémentaires et des HRS.
- mutualiser des parcours, fermer ceux qui sont en dessous du seuil d'ouverture
- revoir les maquettes : alignement sur les pratiques légales : 80% de ce qui est prévu (donc réduire les heures de formation en présentiel).

Un levier a été voté la **capacité d'accueil**. L'université a gagné beaucoup d'étudiants (+2000) car tout autour les autres universités ont voté des capacités d'accueil. Plusieurs filières sont particulièrement touchées : STAPS, BBTE (bio), psycho, médecine... Les arguments pour le vote de la capacité d'accueil : il faut se protéger car on ne peut pas accueillir ni absorber tout le monde. Vu les résultats et les taux d'échec, voter des capacités d'accueil permettrait d'éviter une si grosse sélection en cours de formation et permettrait d'assurer une formation de qualité car moins d'effectif. Cela invite à réfléchir sur les missions de l'université : orientation et insertion.

Question posée : quels sont les critères retenus?

1) les propres redoublants et les post-bac de Champagne Ardenne (il n'y a pas encore de réflexion quant à la grande région). Puis sur dossier : critères sociaux et géographiques.

Discussion au sujet de l'article paru dans l'Union du 15/12 sans doute du à une fuite de l'un des administrateurs. Réel problème de déontologie et de la réserve. Le président de l'Université a répondu ce jeudi 17 Décembre.

Question posée : Est-ce qu'il n'y aurait pas un problème de gestion?

Rappel que l'ESPE est autonome et qu'elle gère la masse salariale sur son budget propre. Elle a un système de situation bloquant par rapport aux autres composantes (IUT....) qui fonctionnent en non stop.

L'année 2015 est une année de tension à cause du GVT (Glissement vieillesse technicité) qui a fortement augmenté (plus un salarié vieillit plus il coûte cher (échelon, grade)... A la question du pourquoi cela n'a pas été anticipé = Le GVT a été fixé à un moment donné mais avec la loi Sauvante 80 personnes ont été déprécarisées en 3 ans. Il y a donc une augmentation de la masse salariale + un doublement des heures complémentaires liés à l'augmentation des effectifs mais une stagnation de la subvention public. Il y a donc déséquilibre et prise sur le fond de roulement.

Question : quels sont les risques si une régulation crédible n'est pas proposée d'ici fin janvier?

- il va falloir faire des économies sur tous les plans donc ne pas répondre à tous les besoins
- diminution des heures par maquette (enlever des heures par EC entendu des heures en présentiel), geler les groupes et capacité d'accueil
- en tout cas pas de licenciement, les salaires sont passés jusque fin décembre.
- campagne d'emploi à 0 postes.

Il est rappelé que Metz et Nancy sont aussi en difficultés mais moins car les départements financent.

La mise en place de marchés (tous secteurs confondus : copieurs, produits d'entretien....) a permis d'économiser 30%

***—Sécurité**

Rappel des consignes de sécurité mises en place suite à l'état d'urgence et aux attentats du 13/11/2015 :

- des affiches rappelant les consignes à suivre ont été affichées dans l'ESPE
- toute personne doit se déplacer avec une carte d'étudiant, un certificat de scolarité ou une carte professionnelle.
- il est demandé de ne laisser aucun sac seul dans les couloirs ou les salles
- il est rappelé que tout phénomène inquiétant doit être signalé à Mme Urbany ou Mme Braquemart qui prendront les mesures nécessaires (déclenchement de l'évacuation du site...)

Une fiche Campurgence sera disponible sur les sites et site web de l'ESPE précisant la liste des personnes à contacter en cas d'urgence et ce par site.

Une information sur les mesures appliquées lors des examens a été envoyée et publiée via Direct Info

- les décisions prises l'ont été pour répondre à la circulaire ministérielle sur la sécurité dans les universités
- il est demandé aux étudiants de se présenter 15 minutes avant le début de l'examen car il y aura vérification de toutes les identités à l'entrée des salles (étudiants et professeurs)

aucun sac n'est admis dans la salle (même les sacs à main) à part les sacs transparents.

Il est demandé aux représentants étudiants de relayer l'information encore une fois **(problème, les M1 sont concernés et nous ne sommes pas sûrs qu'il y avait un ou une représentante à ce moment, beaucoup sont partis en cours de route)**

✦—Procédure des ordres de mission

Suite à divers problèmes, un rappel sur la procédure de demande d'ordre de mission est fait. Il est rappelé que normalement la demande doit être faite 15j à l'avance mais au minimum 48h pour être saisie et signée. Tout déplacement (or déplacement pour cours sur un autre site) doit être justifié (convocation, mail...). Les documents pour frais de mission doivent être signés dès le retour si possible ou le lendemain.

Mme Urbany évoque la volonté de développer le covoiturage entre les professeurs se rendant sur les mêmes sites, le même jour sur des horaires proches. Tout le monde devra s'arranger pour attendre les autres. un rappel est fait sur la disposition de salle de professeurs dans tous les sites.

Mme Lafollie pose la question du double des clés d'une voiture qui a été demandé précédemment. Ce sera fait dès qu'il y aura des crédits disponibles car pour une fois, le site de Reims a utilisé tous ses crédits de fonctionnement.

Mme Braquemart fait remarquer qu'il y a plus d'inscrits et que certains postes de dépense ont augmenté par conséquent (ex : papier hygiénique et essuie-main).

✦—Vie du site

✦—CROUS : Plusieurs informations / remarques sont données au sujet du CROUS

Il est rappelé qu'à partir de janvier, le restau U n'acceptera plus les espèces et qu'il faudra recharger les cartes par carte bancaire. Pour les enseignants, le montant minimum est de 30 euros, pour les étudiants il semble que c'est 5 . Cela peut poser un gros problème pour les étudiants en difficulté financière (Remarque de Mme Tiberio).

Cela pose également la question de l'accueil des groupes en formation continue.
Comment faire?

Mme Urbany rappelle qu'il est important de lui faire remonter toutes les remarques des personnels et étudiants sur le CROUS (difficulté de manger car trop de queue et manque de temps, plus de plats.....). Elle fera remonter au directeur du CROUS.

Il est rappelé qu'il existe une salle réservée aux personnels dans le CROUS et que pour le moment seuls des étudiants hors ESPE l'occupent le midi.

✦—Accueil de personnel : Sandy est présentée en tant que secrétaire pédagogique en charge du Tronc commun (CPIS, numérique et langues)

✦—Informatique :

Le responsable informatique constate une augmentation de la dégradation du

matériel (casques détériorés en salle informatique, décablage qui entraîne la casse des prises...). Il est rappelé qu'en cas de problème technique, il faut aller le voir ou téléphoner.

Il est demandé aux directeurs d'études de rappeler aux étudiants d'activer leur session sur le site de l'espe pour bénéficier de tous les services (CBI, plateforme de cours, emplois du temps...)

De nouveaux copieurs sont installés et une nouvelle impression est possible mais il faut aller chercher son code PIN sur l'intranet. Les étudiants ne peuvent imprimer qu'en noir et blanc. Pour la couleur, il faut aller à Croix-Rouge.

✦ **Travaux** : Des nouveaux rideaux ont été installés en salles 4 - 10 - 16 et dans l'amphi. Une note est en cours de création et sera affichée dans les salles pour bien les fermer / ouvrir (geste particulier apparemment)
Le changement des volets est pris en charge par le DLPDD (?). C'est toujours en attente.

✦ 2 expositions devraient avoir lieu :

- Nicolas André : en cours d'installation et jusque fin février - début mars.

- une deuxième devrait avoir lieu en partenariat avec le SUAC mais tout dépendra du budget.

✦ **Evénements** :

- 27/02 : Portes ouvertes. Il est ajouté qu'il serait bien d'avoir quelques étudiants présents pour parler de leur expérience. Un appel sera fait.

- **03/02 Journée des partenaires sans doute sur le thème de la transmission des valeurs et de la laïcité.**

✦ **Ouverture d'un bureau pour les professeurs d'EPS à l'étage.** Le problème de locaux de la filière STAPS fait que des étudiants MEEF option STAPS ont cours dans les locaux de l'ESPE.

✦ **Remarques, questions des représentants étudiants**

=> **Virginie, élue UNSA était la seule représentante des étudiants encore présente. Beaucoup sont partis au fur et à mesure. Elle n'a donc pu parler que de ce qu'elle avait connaissance (DU PEDDA).**

Rappel sur les problèmes liés à l'emploi du temps, disponible à 3 endroits de l'intranet et n'indiquant pas les mêmes informations. Rappel que cela a créé pas mal de tension entre les étudiants et l'administration et pas mal de colère.

L'ESPE reconnaît ses torts. La gestion de l'UEB (composantes disciplinaires) n'a pas été simple et il n'y a pas eu assez de concertation entre les équipes. Cela

sera amélioré pour le second semestre. Les emplois du temps seront disponibles sur le bureau virtuel, onglet « mes cours en ligne ».

Constat du mécontentement des PES 1et2D quant aux défauts de communication sur les cadrages de rendu de fin de semestre. Exemple cité : nous avons appris hier soir que nous devons rendre un travail en numérique alors que le cours précédent, seul un rendu en mars et mai avait été évoqué. L'ESPE reconnaît que la mise en place du DU PEDA a du se faire rapidement et qu'il y a des ajustements. La remarque est prise en compte et une amélioration sera mise en place au second semestre.

Je remarque que nous n'avons toujours pas accès au CBI alors que nous avons des dépôts de dossier à faire parfois avant Noël.

Cela a été constaté il y a 15 jours et Mme Urbany a envoyé la liste avec les codes au service concerné. Nous sommes toujours en attente mais elle va les relancer et préciser l'urgence de la situation. Les étudiants devront vérifier pendant les vacances l'ouverture ou non du CBI. Virginie pourra faire une annonce sur le groupe DU PEDA pour relayer l'information.

Mme Tiberio fait remarquer que la promo M2/DU MEEF n'a pas de représentant malgré son appel à candidature.

Il faut envisager une meilleure communication sur le rôle des représentants des étudiants au conseil notamment pour l'importance des informations sur la vie du site et rappeler aux étudiants qu'ils sont une source de proposition et peuvent organiser des petites actions.

En fin de réunion, il est précisé que l'ordinateur de la salle de convivialité des étudiants, qui n'est pas utilisé, sera enlevé afin de rajouter des tables et des chaises. La salle est en effet rapidement pleine le midi.